

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT  
DOUBS****REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

- en exercice	15
- présents	15
- votants	15
-absents	0
-exclus	0

De la commune de **Pierrefontaine les Varans**Séance du **18 mai 2026**

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie ROGEBOSZ.

*Etaient présents :* Nathalie ROGEBOSZ, Olivier NOUVELOT, Christian GUINCHARD, Rachael ORISÉ, Mustapha LAMRABET, Isabelle STEIN, Thierry AUBIN, Pauline PACCAUD, Sacha HAWRYLKO, Alisson LELONG, Yohan DELACROIX, Laëtitia LENA, Hervé VUILLEMIN, Pierre-César BLANCHOT, Priscilla LEMAITRE

*Etaient excusés :* Néant

*Date de convocation :*  
**12.05.2026**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil : Madame Pauline PACCAUD a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

*Date d'affichage :*  
**12.05.2026**

**OBJET :**  
**De-2605-08**

**CPENR du Crêt des Ours**

La consultation du public porte sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS Centrale de Production d'Energies Renouvelables (CPENR) du Crêt des Ours pour l'exploitation, sur le territoire des communes de Plaimbois-du-Miroir et Rosureux, d'une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent composée de 3 aérogénérateurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable avec réserves telles que les nuisances sonores, l'impact paysager et la dégradation de la migration des différentes espèces.

**Pour : 11 ; Contre : 4 ; Abstention : 0**

**La Maire,**  
  


Fait et délibéré à Pierrefontaine-les-Varans, le 18 mai 2026  
Ont signé au registre tous les membres présents